

EquiTravail

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

2020 – 2021



Table des matières

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	3
1. MISSION DE L'ORGANISME	4
2. CLIENTÈLE	5
3. ORGANIGRAMME	6
4. ÉQUIPE DE TRAVAIL	7
5. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
6. SERVICE D'AIDE À L'EMPLOI	8
7. RÉSULTATS	9
7.1 ADMISSIONS	9
7.2 INTÉGRATIONS EN EMPLOI	10
7.3 ORIENTATION	12
8. SERVICE DE GROUPES D'ENTRAIDE	13
9. SERVICE D'AGENT D'INTÉGRATION	14
9.1 SERVICES OFFERTS	14
9.2 AVANTAGES	14
9.3 AGENT D'INTÉGRATION FINANCÉ PAR LE CIUSSSCN	17
9.4 AGENT D'INTÉGRATION FINANCÉ PAR LE ROSEPH	18
10. PROJET PILOTE CONSEILLER EN RECRUTEMENT	19
11. PROJET D'ACCOMPAGNEMENT TEVA	20
12. COLLABORATION ET MEMBERSHIP	21
12.1 MEMBERSHIP	21
12.2 ATELIERS, COLLOQUES ET ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION	21
12.3 COLLABORATIONS SPÉCIFIQUES	22
12.4 COLLABORATION VOLET RECHERCHE	22
13. FORMATION	22
14. LES COMITÉS	23
15. PERSPECTIVES D'AVENIR	23

Dans le présent rapport le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination, seulement dans le but d'alléger le texte.

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il nous fait plaisir de vous présenter les résultats du travail accompli pour l'année 2020 - 2021.

Cette année fut une année de conciliation avec les adaptations et les nombreux apprentissages que nous avons faits au cours de l'année précédente. Malgré les nombreuses incertitudes, la clientèle était enfin de retour et prête à intégrer le marché du travail.

Dès juillet 2020, la majorité des employés étaient de retour dans les bureaux d'ÉquiTravail. Un comité santé et sécurité a été mis en place dès mai 2020 pour préparer le retour des employés dans nos bureaux.

Soucieux d'offrir des services de qualité adaptés à notre clientèle, nous avons pris la décision de faire la location de locaux plus spacieux dès le 1^{er} juin 2020. Les conseillers en emploi avaient à leur disposition 3 salles dotées de plexiglass, situées dans le même édifice que nos bureaux pour rencontrer les clients qui éprouvaient des difficultés à recevoir des services en télépratique.

Selon les recommandations de la Direction de la santé publique, nous avons pu recommencer les rencontres des groupes d'entraide offerts aux travailleurs vivant avec une problématique de santé mentale. Nos agents d'intégration ont recommencé à retourner dans les milieux de travail. Il a été plus difficile d'offrir des services en lien avec notre projet d'accompagnement TEVA. En effet, ce service étant directement lié au monde scolaire, beaucoup de stages ont été retardés dû à la situation de pandémie et la majorité ont été déplacés à l'automne 2021.

En janvier 2021, le conseil d'administration d'ÉquiTravail et les membres du personnel ont été affligés par le décès d'un précieux membre. Monsieur Mario Charlebois était un membre très apprécié de tous, il siégeait en tant qu'administrateur depuis 2011.

C'est avec beaucoup de reconnaissance que nous soulignons le dévouement de nos employé(e)s, leur professionnalisme et leur savoir-faire. Nos conseillers en emploi, nos conseillers d'orientation et nos agents d'intégration détiennent une expertise incontestable et offrent des services exceptionnels et adaptés aux nombreux besoins de nos différentes clientèles. Grâce à sa sensibilisation auprès d'employeurs sur les capacités qu'ont les personnes en situation de handicap à occuper une panoplie d'emplois, notre conseillère en recrutement nous permet de faire des intégrations dans des milieux de plus en plus diversifiés. Grâce à chacun d'eux, des centaines de personnes ont pu au cours de la dernière année intégrer un emploi adapté à leur condition. D'autres ont entrepris des études qui dans le futur leur ouvriront les portes sur le marché du travail.

Nous tenons à remercier les membres du conseil d'administration d'ÉquiTravail ainsi que nos partenaires financiers : Services Québec, SPHERE, le CIUSSSCN et le ROSEPH. Sans leurs contributions financières nous ne pourrions mener à bien notre mission.

Paulette C. Gauvin,
Présidente

Karine Gagné,
Directrice générale

1. MISSION DE L'ORGANISME

Une mission essentielle aux objectifs

ÉquiTravail a pour mission de favoriser l'intégration, la réintégration et le maintien sur le marché du travail.

Ses services s'adressent à des personnes qui rencontrent des obstacles en raison d'un problème de santé mentale, de limitations intellectuelles ou d'un trouble du spectre de l'autisme.

Une vision directrice

Afin de lutter contre l'exclusion et pour favoriser le droit au travail, ÉquiTravail vise :

- L'appropriation et la valorisation du potentiel de chacun ;
- À favoriser l'accessibilité au marché du travail par l'émergence de projets novateurs ;
- À devenir un agent de changement auprès de la collectivité et des entreprises ;
- À demeurer la référence en services spécialisés d'aide à l'emploi pour les clientèles desservies.

Des valeurs fondamentales

Les valeurs d'ÉquiTravail reposent sur trois (3) principes qui guident ses actions, ses choix et son développement.

- L'équité ;
- Le respect ;
- La coopération.

Un engagement soutenu

Afin de réaliser sa mission, ÉquiTravail s'engage à offrir des services professionnels et de qualité.

ÉquiTravail offre un service spécialisé de main-d'œuvre aux personnes qui vivent des difficultés particulières dans leurs démarches de recherche d'emploi, et ce, en complémentarité avec les bureaux de Services Québec. ÉquiTravail propose également aux employeurs de combler leurs besoins en main-d'œuvre avec un personnel correspondant aux exigences de l'emploi tout en leur offrant différentes mesures comme le Contrat d'intégration au travail (CIT) et le service d'un agent d'intégration en emploi.

Outre le Service d'aide à l'emploi (SAE) offert à Québec et Portneuf, des services complémentaires à la mission de l'organisme sont offerts :

- Service de groupes d'entraide ;
- Service d'agent d'intégration en emploi ;
- Service d'accompagnement psychosocial ;
- Service d'accompagnement en stage scolaire en milieux du travail.

2. CLIENTÈLE

Santé mentale

Problème lié à la santé mentale, qu'il soit de nature transitoire :

- Épuisement professionnel ;
- Dépression situationnelle ;
- Anxiété, etc.

Ou qu'il s'agisse de troubles graves :

- Dépression majeure ;
- Schizophrénie ;
- Trouble affectif bipolaire, etc.

Limitation intellectuelle ou problème d'apprentissage

- Déficience intellectuelle ;
- Intelligence limite ;
- Trouble déficitaire de l'attention, etc.

Trouble du spectre de l'autisme

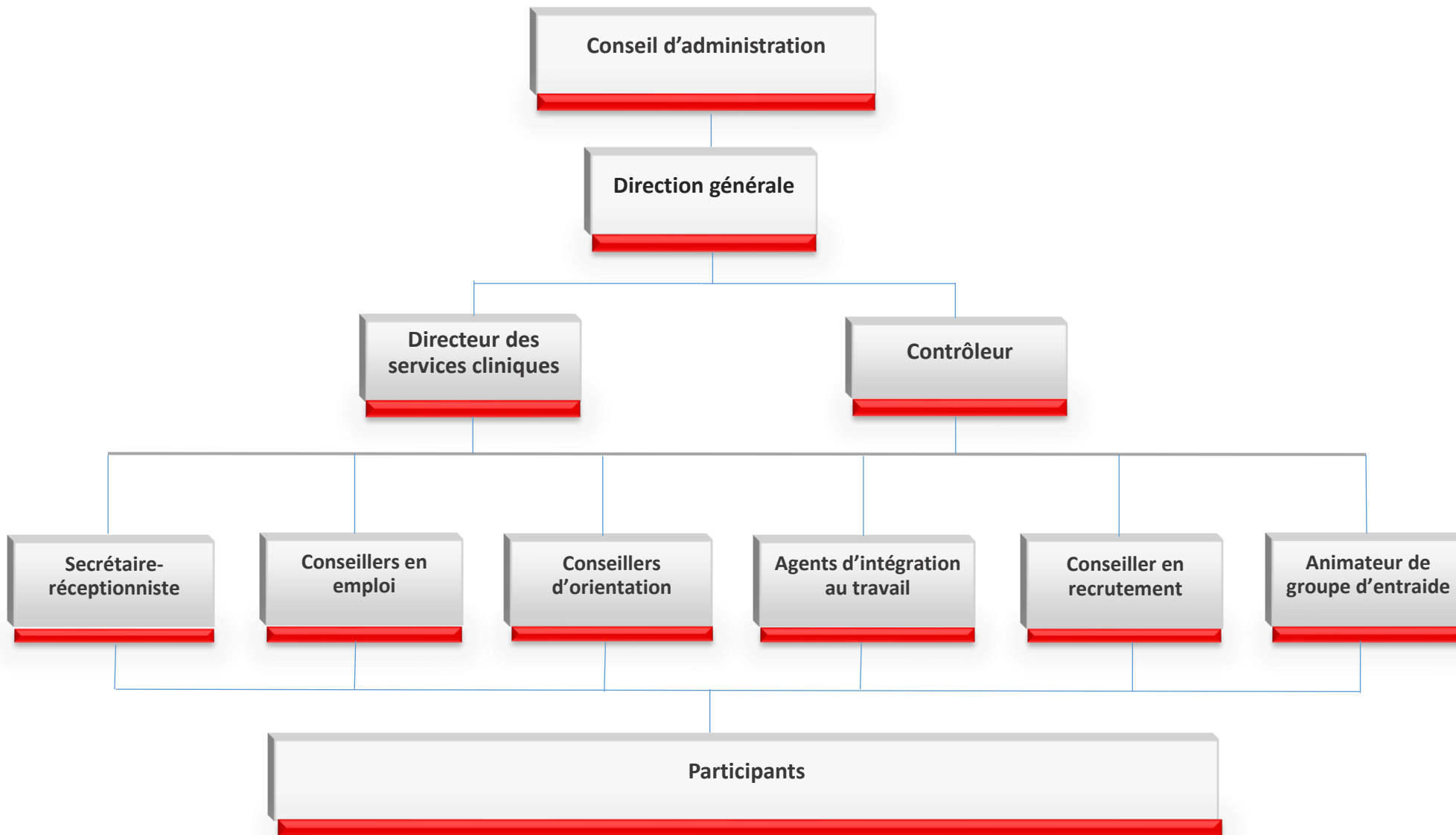
- Autisme de haut niveau ;
- Syndrome d'Asperger ;
- Autisme non spécifié, etc.

La situation de notre clientèle est spécifique à chacun et très variable. Certains sont peu scolarisés et d'autres sont bacheliers, certains ont une connaissance réaliste du marché du travail et des techniques de recherche d'emploi tandis que d'autres possèdent peu de connaissances en cette matière.

D'autre part, en plus d'avoir un problème de santé mentale, des limitations intellectuelles, un trouble d'apprentissage ou un trouble du spectre de l'autisme, certains ont des démêlés avec la justice, un problème de toxicomanie, d'alcoolisme ou un handicap physique.

Le contexte de pandémie dans lequel nous avons été plongés depuis mars 2020 a occasionné de l'anxiété chez plusieurs de nos participants. Cette nouvelle réalité, qui jusqu'à cette période ne faisait pas partie de leur quotidien, a accentué leur situation de précarité et fragilisé encore plus leur santé mentale.

3. ORGANIGRAMME



4. ÉQUIPE DE TRAVAIL

ÉquiTravail, c'est une équipe de professionnels dynamiques et qualifiés qui proviennent de divers domaines des sciences humaines. Que ce soit en counseling et orientation, en travail social, en psychologie, en relations industrielles, en psychoéducation ou en éducation spécialisée, plusieurs membres de l'équipe cumulent de nombreuses années d'expérience dans des domaines reliés à l'employabilité. La mise en commun de ces expertises permet de répondre tant aux besoins de la clientèle qu'à ceux des employeurs.

Madame Alexandra Bélanger, Conseillère en emploi depuis 2018

Madame Joanie Blanchet, Conseillère en emploi depuis 2015

Madame Joëlle Caron, Agente d'intégration en emploi depuis 2018

Madame Christine Castonguay, Conseillère en recrutement depuis 2019

Madame Stéphanie Chevarie, Conseillère en orientation et en emploi depuis 2021

Madame Guylaine Duguay, Secrétaire-réceptionniste depuis 2007

Monsieur Frédéric Fortin, Conseiller en emploi depuis 2020

Madame Karine Gagné, Directrice générale depuis 2019, aux finances depuis 1999

Madame Denise Gallant, Conseillère en orientation et en emploi depuis 1989

Madame Pascale Girard, Conseillère en emploi depuis 1997

Madame Christine Godin, Conseillère en emploi et en orientation depuis 2018

Madame Murielle Goupil, Contrôleur depuis 2019

Madame Marie-Pier Gourdeau, conseillère en emploi depuis 2018

Madame Alice Laberge, Agente d'intégration en emploi depuis 2020

Monsieur Yannick Lacasse-Béchard, Agent d'intégration en emploi depuis 2019

Monsieur William Lavoie, Conseiller en emploi depuis 2021

Madame Alice Lopez, Conseillère en emploi depuis 2014

Madame Stéphanie Munger, Conseillère en emploi depuis 2021

Monsieur André Parent, Directeur des services cliniques depuis 2018, conseiller en orientation, conseiller en emploi et chef d'équipe depuis 2003

Madame Annick Pelletier, Conseillère en emploi et en orientation depuis 2019

Madame Élisabeth Pépin, Conseillère en emploi depuis 2019

Madame Amélie Proulx, Conseillère en emploi et Conseillère TEVA depuis 2016

Madame Caroline Roy-Fortin, Agente d'intégration en emploi depuis 2018

Madame Josée Therrien, Conseillère en emploi depuis 2021

5. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration d'ÉquiTravail réunit des personnes provenant de différents secteurs d'activité de la collectivité. Elles sont impliquées activement dans l'actualisation de notre mission et la bonne gestion administrative de l'organisme.

Madame Paulette C. Gauvin, présidente

Madame Victoria Brown, vice-présidente

Madame Lynda Hébert, secrétaire-trésorière

Madame Élisabeth Lachance, administratrice

Monsieur Gilles Héon, administrateur

Madame Nancy Bélanger, administratrice

Madame Pascale Girard, représentante des employés d'ÉquiTravail

6. SERVICE D'AIDE À L'EMPLOI

ÉquiTravail offre un ensemble de services d'aide à la recherche d'emploi visant l'intégration, la réintégration et le maintien en emploi de sa clientèle.

Pour recevoir les services, la clientèle doit répondre aux critères d'admission suivants :

- Résider sur le territoire de Québec ou de Portneuf ;
- Avoir la capacité d'intégrer le marché du travail et la motivation pour le faire ;
- Rencontrer des difficultés d'intégration à l'emploi en raison d'un problème de santé mentale, d'une limitation intellectuelle, d'un trouble d'apprentissage ou d'un trouble du spectre de l'autisme.

La démarche est personnalisée, souple et d'une durée habituelle d'un an. Le nombre d'heures d'intervention est également variable car il dépend de la capacité du participant à réaliser les activités de son plan d'action. Certaines personnes demandent beaucoup d'heures d'intervention tandis que d'autres en demandent un peu moins.

Les services sont dispensés individuellement, sont adaptés aux besoins et à la problématique de la clientèle visée et tiennent compte de la nature des limitations et des forces de chacun. Par ailleurs, les services donnés reposent sur le plan d'intervention qui se réalise à travers des activités intégrées et structurées de façon à permettre aux participants de travailler sur l'ensemble de leurs besoins dans un même processus.

ÉquiTravail offre les services suivants à sa clientèle :

- La détermination des besoins ;
- L'évaluation des capacités fonctionnelles de travail ;
- La connaissance de soi ;

- L'orientation ;
- Le counseling d'emploi ;
- La connaissance du marché du travail ;
- La méthode de recherche d'emploi ;
- L'aide au placement ;
- L'intégration en emploi ;
- Le service aux employeurs ;
- Le maintien en emploi.

Autres activités et services offerts à ÉquiTravail :

- Recrutement d'employeurs potentiels ;
- Information aux employeurs sur les capacités de la clientèle ;
- Sensibilisation des milieux de travail ;
- Adaptation de postes de travail ;
- Présentation aux employeurs et rédaction des demandes de la subvention du Contrat d'intégration au travail (CIT) géré par Services Québec ;
- Présentation aux employeurs et rédaction des demandes de la subvention du Fonds d'intégration au travail pour les personnes handicapées (FIPH), géré par SPHERE ;
- Préparation et référence de candidats aux différentes entreprises adaptées de la région de la Capitale-Nationale dans le cadre du Programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA) ;
- Référence au Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH) ;
- Participation à des tables de concertation pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

7. RÉSULTATS

7.1 Admissions

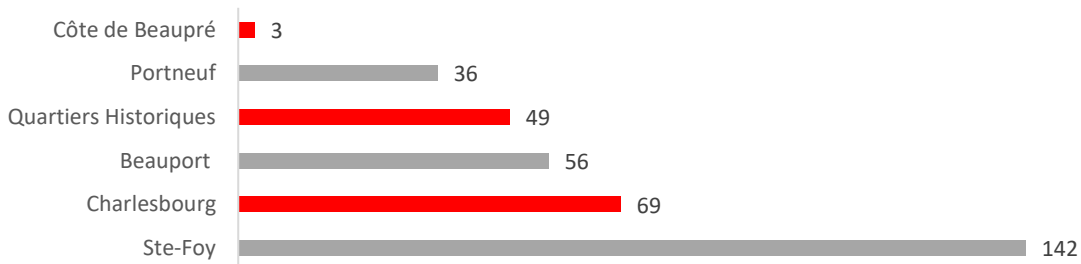


Cumulatif des résultats Québec et Portneuf : 355 admissions soit 100 % de l'objectif

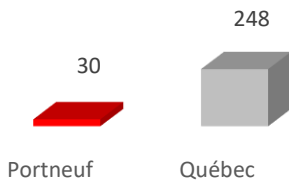
CLIENTÈLES



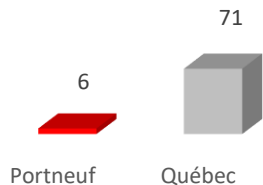
PARTICIPANTS ADMIS PAR TERRITOIRE DES BSQ



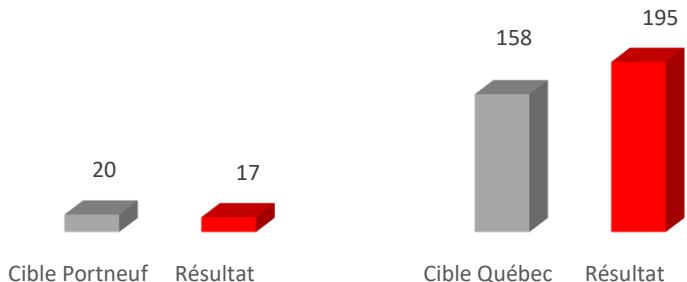
RECRUTEMENT DIRECT



RÉFÉRENCE MSI



7.2 Intégrations en emploi



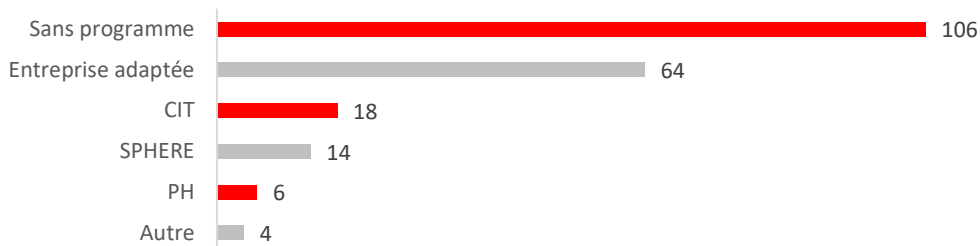
Cumulatif des résultats Québec et Portneuf : Notre objectif était d'intégrer 178 personnes en emploi et nous en avons intégré 212, ce qui représente 119 % de l'objectif.

Intégrations en emploi temps plein – temps partiel, pour Québec et Portneuf



Intégrations en emploi avec ou sans support financier

PROGRAMMES



MAINTIENS EN EMPLOI



CIT



7.3 Orientation

Résultats de l'année 2020 – 2021

En 2020 – 2021, soixante-dix-neuf (79) nouveaux participants se sont inscrits pour un processus d'orientation. Neuf (9) personnes ont abandonné le processus d'orientation pour faire de la recherche d'emploi.

Territoire de la Capitale-Nationale

- Soixante-et-une (61) nouvelles personnes ont débuté un processus d'orientation ;
- Vingt-cinq (25) personnes avaient débuté leur processus d'orientation l'année précédente ;
- Vingt-sept (27) personnes ont fait un retour aux études.

Vingt-neuf (29) personnes ont abandonné pour les raisons suivantes :

- Une (1) pour difficultés d'adaptation, d'attitude ou de comportement ;
- Quatre (4) ont été référées à une autre mesure de Services Québec ou une ressource externe ;
- Onze (11) ont abandonné ou n'étaient pas rejoignables ;
- Deux (2) ont débuté des études sans compléter leur processus ;
- Onze (11) ont eu des problèmes de santé ou des difficultés d'organisation personnelle.

Trente-huit (38) personnes ont été référées par les bureaux de Services Québec soit 62 %.

Territoire de Portneuf

- Neuf (9) nouvelles personnes ont débuté un processus d'orientation ;
- Quatre (4) processus avaient débuté leur processus d'orientation l'année précédente ;
- Huit (8) personnes ont fait un retour aux études.

Trois (3) personnes ont abandonné pour les raisons suivantes :

- Une (1) était insatisfaite des conditions de participation ;
- Une (1) pour des difficultés d'organisation personnelle ;
- Une (1) était injoignable.

Neuf (9) personnes ont été référées par les bureaux de Services Québec soit 100 %.

8. SERVICE DE GROUPES D'ENTRAIDE

Ces rencontres ont pour objectif de permettre aux participants de maintenir leur équilibre au travail et de mettre en valeur leurs forces. Ces échanges en groupes les amènent également à développer des habiletés de résolution de problèmes rencontrés dans les milieux de travail. C'est dans un climat de simplicité, de convivialité, de respect et de confidentialité que se déroulent les rencontres.

Fonctionnement et déroulement des rencontres

Les rencontres se font sous forme de causerie-repas et se déroulent en soirée à des périodes fixes. Les rencontres s'effectuent en deux parties.

Il y a tout d'abord la période d'accueil et d'échange concernant les nouvelles récentes ou le vécu au travail, puis la période de discussion portant sur différentes thématiques préétablies par le groupe.

Jouant un rôle de motivateur, l'animateur s'assure que chacun des participants s'exprime en respectant les règles de procédure pour conserver le bon fonctionnement du groupe. Selon le thème de la rencontre, l'animateur apporte le matériel ainsi que la documentation nécessaire.

Pour la période de référence, nous avons offert le service Groupes d'entraide à deux (2) groupes différents de travailleurs. Les deux groupes se sont rencontrés à huit (8) reprises. Les rencontres prévues en janvier et février 2021 ont été annulées dû aux interdictions de rassemblement et celles de mars, avril et mai ont dû être écourtées dans le but de respecter le couvre-feu mis en place par le gouvernement. Pour cette raison, plutôt que de traiter des thèmes prédéfinis, la place a été laissée aux participants pour qu'ils puissent s'exprimer à tour de rôle.

Cette année, neuf (9) personnes ont participé aux rencontres. À leur retour en septembre 2020, celles-ci étaient pour la grande majorité soulagées de pouvoir échanger sur ce qu'elles ont vécu depuis le début de la pandémie. L'entièreté des participants sont des personnes isolées qui n'ont aucun ou peu de réseau à part les personnes qu'ils côtoient dans leur milieu de travail. Ces rencontres leur permettent de sortir de leur isolement et d'échanger avec des pairs en qui elles ont confiance.

Thèmes abordés en 2020 – 2021

- Changer une insatisfaction en objectif ;
- Le commérage au travail ;
- La cohérence cardiaque ;
- Les blues de l'hiver, faire le plein d'énergie ;
- Mes scénarios.

9. SERVICE D'AGENT D'INTÉGRATION

9.1 Services offerts

Effectuer des visites en milieu de travail pour rassurer la personne lors de l'intégration, faire l'enseignement des tâches, contribuer et implanter les adaptations nécessaires et participer à des processus de résolution de conflits.

- Assister l'employeur dans l'organisation du travail ;
- Fournir des outils personnalisés qui favorisent les apprentissages et souvent diminuent le stress et l'anxiété chez le travailleur ;
- Créer des routines de travail, des outils visuels, des aide-mémoires qui favorisent de bonnes balises de référence pour la personne ;
- Aider la personne à acquérir de bonnes méthodes de travail par la démonstration ou le faire avec elle ;
- Aider l'employeur à bien encadrer et superviser le nouvel employé en fonction de ses difficultés ;
- Faire un suivi régulier et personnalisé auprès de l'employé et de l'employeur afin de s'assurer que tous les deux soient satisfaits.

9.2 Avantages

N'étant pas mandaté par le travailleur ni par l'employeur, l'agent d'intégration offre un point de vue objectif et priorise autant la satisfaction de l'employeur que le bien-être de l'employé.

Il est important de mentionner que l'agent d'intégration travaille en étroite collaboration avec le conseiller en emploi, ce qui favorise une meilleure compréhension de la situation du travailleur et assure ainsi un service plus personnalisé.

Objectifs visés et moyens utilisés

Objectifs	Moyens
<p>Préparer une intégration en maximisant les chances de réussites.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontres préalables avec l’employeur afin d’expliquer le rôle de l’agent d’intégration en emploi et comment cela se traduit au quotidien. ▪ Visite avec le travailleur en milieu de travail et faire un premier débroussaillage des tâches, du contexte de travail versus d’éventuelles difficultés. ▪ Contact avec les différents intervenants dans la vie du travailleur afin de coordonner l’entrée au travail (autant dans l’organisation concrète qu’au niveau psychosocial). ▪ Présence de l’agent d’intégration en emploi dès les premières journées afin de gérer les situations stressantes au fur et à mesure et ainsi éviter un abandon d’emploi.
<p>Permettre aux participants d’ÉquiTravail de se maintenir plus longtemps en emploi en consolidant les acquis : meilleure confiance en ses capacités professionnelles, donc meilleure rétention sur le marché du travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontres permettant de recadrer les situations, mettre en valeur les réussites et les renforcer, identifier les objectifs atteints et en fixer de nouveaux afin d’outrepasser la simple intégration, favorisant ainsi l’assimilation de bonnes attitudes et de bons comportements.
<p>Permettre aux participants d’ÉquiTravail d’avoir un support en milieu de travail.</p> <p>À la carte (adapté à ses propres besoins).</p> <p>Sur une base régulière et constante.</p> <p>Objectif (sans bénéfice à gagner pour l’intervenant) d’un meilleur rendement ou d’une meilleure productivité de l’employé, adapté aux besoins et exigences de l’employeur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fréquence des visites selon les besoins du travailleur et du milieu de travail. ▪ Méthodes d’intervention souples et adaptées à la problématique du client. ▪ Enseignement des tâches et surtout prise de conscience de la qualité du travail demandé par le milieu. ▪ Analyse des situations problématiques avec les travailleurs afin de les placer dans leur juste perspective. (L’agent d’intégration en emploi étant neutre, les nouvelles perceptions amenées sont mieux acceptées).

<p>Permettre au milieu de travail d’avoir accès à un service d’encadrement adéquat selon les capacités de leur employé et le contexte de travail, sans alourdir de façon significative leur propre charge de travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enseignement des méthodes d’intervention appropriées. ▪ Préparation d’outils personnalisés (cahier de travail, description détaillée des tâches, horaire, listes, aide-mémoire, etc.) ▪ Possibilité de favoriser l’acquisition de bonnes méthodes de travail.
<p>Prévenir les situations problématiques qui conduisent souvent à la perte d’emploi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi régulier et constant permettant à l’agent d’intégration en emploi de bien comprendre les différents paramètres en jeu afin de sensibiliser le milieu adéquatement et d’intervenir en conséquence auprès du travailleur.
<p>Permettre aux conseillers en emploi d’ÉquiTravail d’avoir une meilleure connaissance de leurs participants en emploi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les évaluations et le suivi faits par l’agent d’intégration en emploi donnent l’heure juste aux conseillers en emploi et permettent de négocier adéquatement et équitablement avec les différents partenaires.

9.3 Agent d'intégration financé par le CIUSSSCN

Du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, quinze (15) personnes.

Accompagnement psychosocial

Ce service d'accompagnement est offert aux personnes faisant partie de la clientèle d'ÉquiTravail. Le service est offert dans les situations suivantes :

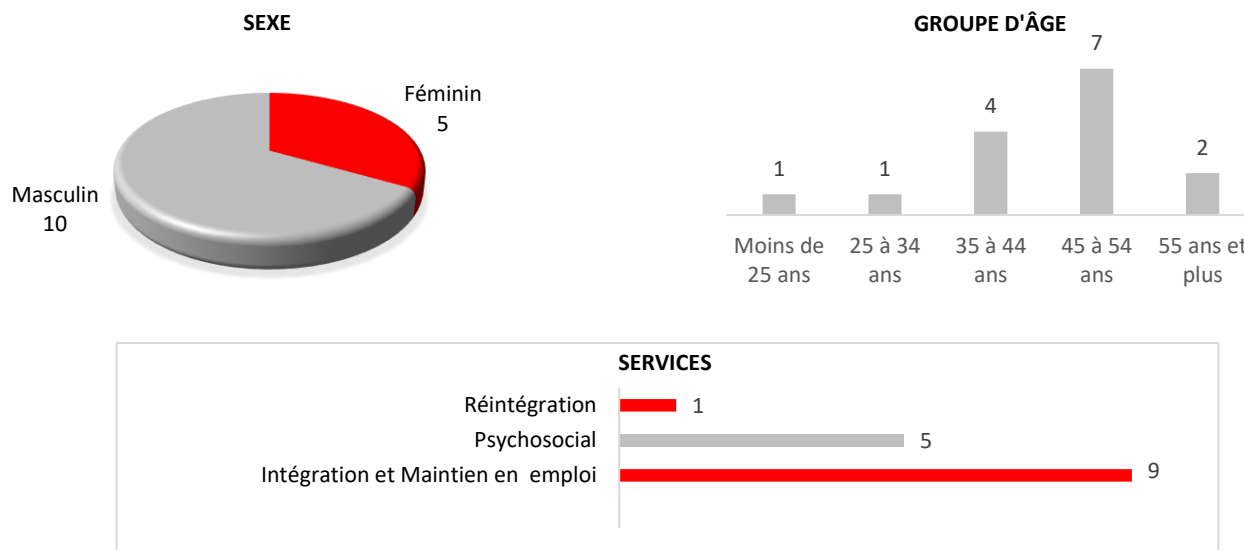
- Lorsqu'un participant traverse une situation difficile et qu'il est démuné pour aller chercher les ressources nécessaires pour le supporter.
- Lorsque la situation d'une personne risque de la mener à une perte d'emploi ou une démotivation à sa recherche d'emploi.

Le conseiller en emploi effectue une référence à l'agent d'intégration. Celui-ci accompagne le participant vers les ressources externes appropriées. Ce service en est un, d'exception. Il n'est offert qu'aux personnes qui n'ont aucun autre intervenant que leur conseiller en emploi, dont la tâche est axée sur ce qui touche l'employabilité.

Du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, cinq (5) personnes ont reçu un accompagnement psychosocial.

Services offerts du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

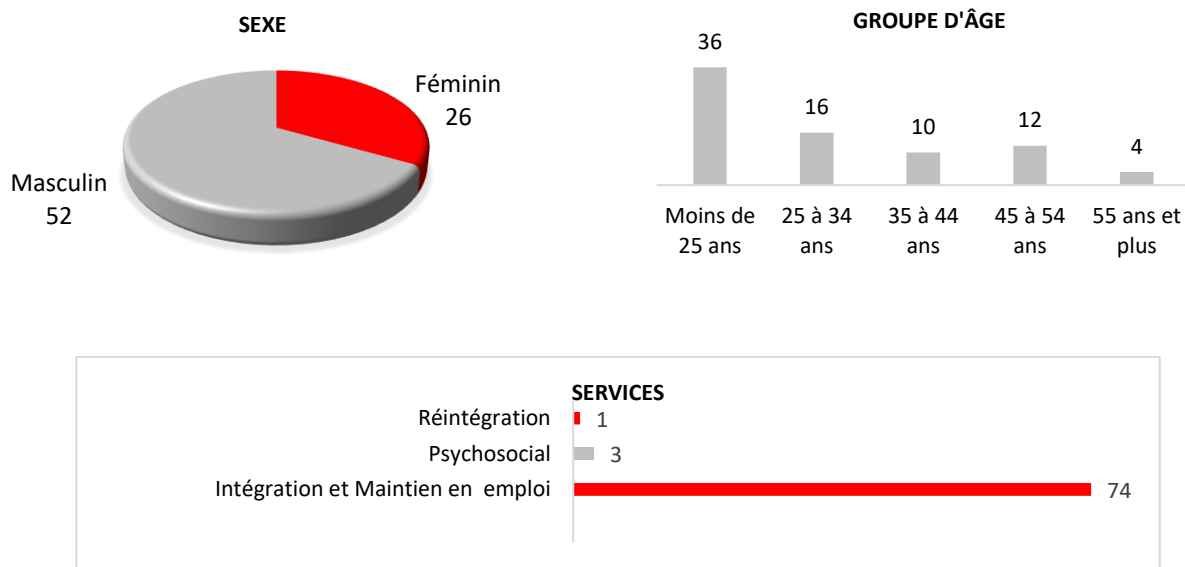
- Accompagnement au CLSC pour faire une première demande de suivi.
- Accompagnement vers une ressource spécialisée pour homme en difficulté.
- Accompagnement pour des déplacements en transport en commun.
- Aide pour remplir la demande en lien avec la Prestation canadienne d'urgence.
- Aide pour remplir les documents en lien avec une demande de Régime de rentes du Québec.
- Aide pour compléter divers documents pour effectuer une demande d'aide sociale et accompagnement aux bureaux de Services Québec.



9.4 Agent d'intégration financé par le ROSEPH

Pour la période du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021, soixante-dix-huit (78) personnes ont bénéficié des services offerts par nos agents d'intégration en emploi. La clientèle desservie est composée de personnes vivant soit avec une problématique en santé mentale, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.

Le travailleur peut avoir besoin des services d'un agent d'intégration à une ou plusieurs étapes de son cheminement en emploi, soit en intégration, en maintien ou pour réintégrer son emploi.



10. PROJET PILOTE CONSEILLER EN RECRUTEMENT

Notre conseillère en recrutement travaille en étroite collaboration avec les conseillers en emploi d'ÉquiTravail et de La Croisée, services externes de main-d'œuvre pour personnes handicapées ayant des limitations fonctionnelles. Son rôle est essentiellement de cibler des employeurs dont les besoins en main-d'œuvre et les postes offerts correspondent au profil de compétences et de capacités des clients en recherche d'emploi, qui seront préalablement identifiés par les conseillers en emploi.

Les conseillers en emploi des deux services de main-d'œuvre réfèrent directement leurs participants en recherche d'emploi au conseiller en recrutement qui a le mandat de faire de la recherche d'emplois ciblés en contactant directement les employeurs.

Au cours de l'année 2020 – 2021, la majorité des employeurs ont subi un ralentissement de leurs activités en lien avec la situation de pandémie. Beaucoup d'employeurs qui étaient encore en activité ont dû faire des mises à pied pour respecter les quotas de distanciation sociale imposés par la Direction de la santé publique. D'autres, comme ceux du secteur de la restauration ou même du tourisme ont dû complètement cesser leurs activités.

Services présentés aux employeurs par le conseiller en recrutement

- Service de conseiller en emploi ;
- Service de l'agent d'intégration.

Mesures de Services Québec présentées aux employeurs

- Subvention salariale ;
- Subvention salariale personnes handicapées ;
- Contrat d'intégration au travail (CIT) ;
- Subvention pour l'adaptation de postes de travail.

Mesures de SPHERE offertes aux employeurs

- Subvention salariale ;
- Mesure de soutien pour l'adaptation d'équipements.

10.1 Résultats

- Soixante-deux participants (62) ont été référés pour de la recherche ciblée ;
- Deux cent soixante-douze (272) entreprises ont été rejointes ;
- Deux cent-six (206) entreprises se sont montrées intéressées à embaucher notre clientèle ;
- Quarante-cinq (45) participants ont intégré un emploi à la suite des démarches effectuées par la conseillère en recrutement.

11. PROJET D'ACCOMPAGNEMENT TEVA

Nous avons accompagné huit (8) étudiants au cours de l'année 2020-2021.

Pour offrir ce service, ÉquiTravail a reçu le financement de SPHERE au cours de la période du 1^{er} juillet 2020 au 31 décembre 2020. En janvier 2021, une entente de financement a été signée avec Services Québec jusqu'au 30 juin 2021.

Objectifs

Ce service consiste à offrir un accompagnement aux étudiants de niveaux d'études professionnelles, CEGEP et universitaire, dans la recherche de leur dernier stage scolaire ainsi que de l'accompagnement en milieu de stage. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la Transition École Vie Active (TEVA).

L'objectif de ce service est de faire vivre à l'étudiant une expérience positive lors de son stage ce qui lui permet de transiter vers le marché du travail par la suite. Une passerelle est alors créée pour assurer la continuité du parcours de l'étudiant à la fin de ses études vers sa vie de travailleur actif. ÉquiTravail permet de faire une transition accompagnée vers le marché du travail régulier ou adapté. Pour donner suite au stage et à la diplomation de l'étudiant, celui-ci peut avoir accès à des mesures comme le Contrat d'intégration au travail, le support d'un agent d'intégration et des suivis en emploi dans le but de favoriser son maintien à long terme.

Les mesures d'adaptation et de suivi qui ont été mises en place par ÉquiTravail pour faciliter l'intégration de l'étudiant lors de son stage, créent une condition gagnante pour l'étudiant. Il a d'excellentes chances de décrocher un emploi à la suite de son stage.

Au cours de la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, certaines contraintes en lien avec la pandémie se sont présentées :

- Des étudiants qui nous avaient été référés ont échoué un cours préalable au début de leur stage. En ayant des cours à distance, les limitations induites par leur handicap ont fait en sorte qu'ils ont échoué et devront reprendre le cours lors d'une prochaine session. Ils n'ont donc pas reçu les services de notre conseillère TEVA.
- Lors de la recherche de stages des étudiants, certains employeurs qui étaient intéressés à accueillir un stagiaire ne pouvaient pas le faire car leurs employés étaient entièrement ou en partie en télétravail.
- Un étudiant desservi dans l'entente en cours avait une promesse d'embauche à la fin de son stage, mais dû au long processus d'embauche, il a décroché un emploi auprès d'un autre employeur.
- Un étudiant en dessin de bâtiment a préféré se trouver un emploi n'étant pas lié à son domaine d'études, car l'employeur très intéressé à l'embaucher n'avait pas de poste disponible à la fin de son stage.

Description des activités

- Service de conseil à l'étudiant sur la connaissance des limitations induites par son handicap.
- Implication de l'école dans le processus. Cueillette d'informations auprès du service adapté et auprès de l'enseignant dans le but de bien comprendre les objectifs de stage.
- Recherche d'entreprises offrant des emplois correspondants au domaine d'études de l'étudiant et surtout en lien avec les capacités de celui-ci.
- Démarchage auprès d'employeurs pour trouver un stage à l'étudiant.
- Aide à l'étudiant pour le C.V., lettre de présentation et habiletés d'entrevue.
- Accompagnement de l'étudiant lors de son entrevue.
- Sensibilisation de l'employeur et de l'équipe de travail au sujet des limitations de l'étudiant.
- Explication des diverses mesures existantes offertes aux employeurs lors de l'embauche de l'étudiant à la fin de son stage.
- Accompagnement de l'étudiant lors de sa première journée de stage.
- Accompagnement de l'étudiant lors de sa formation.
- Accompagnement de l'employeur pour l'outiller face au handicap de l'étudiant.
- Accompagnement de l'étudiant dans l'apprentissage de ses tâches.

12. COLLABORATION ET MEMBERSHIP

ÉquiTravail collabore à plusieurs projets et est membre de plusieurs tables ou regroupements, et ce, afin de nourrir sa synergie et mener à bien sa mission.

12.1 Membership

- Le ROSEPH ;
- L'AQRP ;
- La CDEC ;
- ACSM ;
- AGIR en santé mentale.

12.2 Ateliers, colloques et activités de sensibilisation

- Présentation de nos services au Colloque Mieux comprendre la diversité ;
- Présentation de nos services à l'EDI2 (Équité – Diversité – Inclusion – Intersectionnalité) ;
- Présentation de nos services aux étudiants résidents en Médecine familiale de l'Université Laval ;
- Présentation de nos services dans un cours de Relations industrielles de l'Université Laval ;
- Plusieurs présentations de nos services à différents groupes d'étudiants en science de l'orientation, travail social, psychoéducation, éducation spécialisée ;
- Participation au Salon l'Accompagnateur.

12.3 Collaborations spécifiques

- Fondation Jules Dallaire : Carrefour socioprofessionnel et communautaire ;
- Comité des experts : Projet santé mentale jeux d'évasion / ROSEPH, Ezkapaz ;
- Comité des experts : Projet rapports médicaux / ROSEPH, FMOQ ;
- Participation à une vidéo d'experts pour l'EDI2 ;
- Ambassadeurs de la diversité / GIT ;
- AGIR en santé mentale ;
- École Boudreau La Trajectoire, projet pilote avec un groupe d'étudiants vivant avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

12.4 Collaboration Volet recherche

- Participation aux recherches menées par MTESS / DPES / SNPH sur les Mesures 28 et 32 de la « Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2019-2024 ».

13. FORMATION

À ÉquiTravail, nous sommes soucieux de maintenir à jour nos connaissances, d'apprendre et d'utiliser des approches diversifiées et novatrices dans le but d'intervenir de façon appropriée en lien avec les spécificités de nos différentes clientèles et ainsi répondre adéquatement aux besoins de nos participants. Pour ce faire, les employés ont bénéficié de plusieurs formations.

- Autodétermination des jeunes et adultes présentant une déficience intellectuelle ou un TSA – ROSEPH.
- Le fonctionnement interne de la structure de pensée autistique – SACCADE.
- L'évaluation du maintien de l'équité salariale – CNESST.
- Intervention à distance: l'établissement d'une relation de confiance et bonnes pratiques – ROSEPH.
- Quand autisme et radicalisation se rencontrent – RNETSA.
- Communication non-violente – Coaching Québec
- Trouble du spectre de l'autisme et émotions niveau 1 – SACCADE.
- Droit du travail et de l'emploi – TCJ avocats.
- Mieux comprendre les dynamiques relationnelles des personnes présentant un trouble de la personnalité limite – OPPQ.
- Langage conceptuel I– SACCADE.
- Langage conceptuel II – SACCADE.
- Défis du retour au travail pour les personnes présentant un trouble de la personnalité – Porte-Voix.
- Les Normes du travail à votre portée – CNESST.
- Autisme et Anxiété – SACCADE.
- Attachement et Trauma – Porte rouge consultation.
- Le fonctionnement interne de la structure de pensée autistique – SACCADE
- Formation en santé mentale au travail - ROSEPH.

14. LES COMITÉS

- Un comité a été formé pour produire un guide de formation pour les conseillers d'orientation ;
- Un comité Santé sécurité au travail a été mis en place ;
- Le comité d'embauche a procédé à l'embauche de cinq (5) nouvelles personnes.

15. PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2021-2022, nous desservons trois cent-quarante (340) personnes au Service d'aide à l'emploi dans le cadre de notre entente du Groupe 7. Ayant en liste d'attente entre 75 et 100 personnes depuis avril 2020, une demande a été faite à Services Québec pour augmenter le nombre de personnes que nous desservons au cours de l'année. Cette hausse pourrait nous permettre d'embaucher une ressource supplémentaire pour offrir les services.

Nous desservons cent cinquante-quatre (154) personnes dans le cadre de notre entente Groupe 4 Volet 4 - Maintien en emploi.

De la publicité concernant nos Groupes d'entraide sera acheminée chez nos partenaires. Des activités de portes ouvertes auront lieu pour permettre aux travailleurs vivant avec une problématique de santé mentale de venir discuter avec nos professionnels en employabilité.

Dans le cadre de notre projet d'accompagnement TEVA, nous continuerons à faire des représentations auprès des milieux scolaires dans le but de faire connaître davantage ce service. L'entente de financement avec Services Québec sera reconduite pour 2021 – 2022.

Le projet pilote de service Agent d'intégration en emploi financé par le ROSEPH sera reconduit pour une quatrième année.

Dans le cadre du service Agent d'intégration en emploi financé par le CIUSSSCN, les services continueront à être déployés auprès de notre clientèle vivant avec une problématique de santé mentale.

L'entente de financement pour le service de conseiller en recrutement sera reconduite pour une troisième année.

Un projet pilote de TEVA d'une durée de 3 ans sera déployé dans la Capitale-Nationale. Celui-ci impliquera le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère de l'Éducation ainsi que le ministère de la Santé et des Services sociaux. ÉquiTravail et La Croisée seront impliqués pour le déploiement des services.